

CONTACTS

Secrétariat du CREDESPO
Université de Bourgogne
UFR Droit, Sciences Economique et Politique
4 boulevard Gabriel
21000 Dijon
Tél. : 03-80-39-53-63
martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

Colloque organisé par

D. Andolfatto, D. Jacotot, S. Mercier

Enseignants-chercheurs de
l'Université de Bourgogne

dominique.andolfatto@u-bourgogne.fr
david.jacotot@u-bourgogne.fr
samuel.mercier@u-bourgogne.fr

Inscription gratuite

Bulletin à retourner au secrétariat

<http://credespo.u-bourgogne.fr>

Lieu

Amphithéâtre du Pôle d'Economie
et de Gestion (PEG)
Université de Bourgogne
2 boulevard Gabriel
Dijon

Accès

Tramway T1
Station d'arrivée : ERASME
www.u-bourgogne.fr/-Dijon-.html

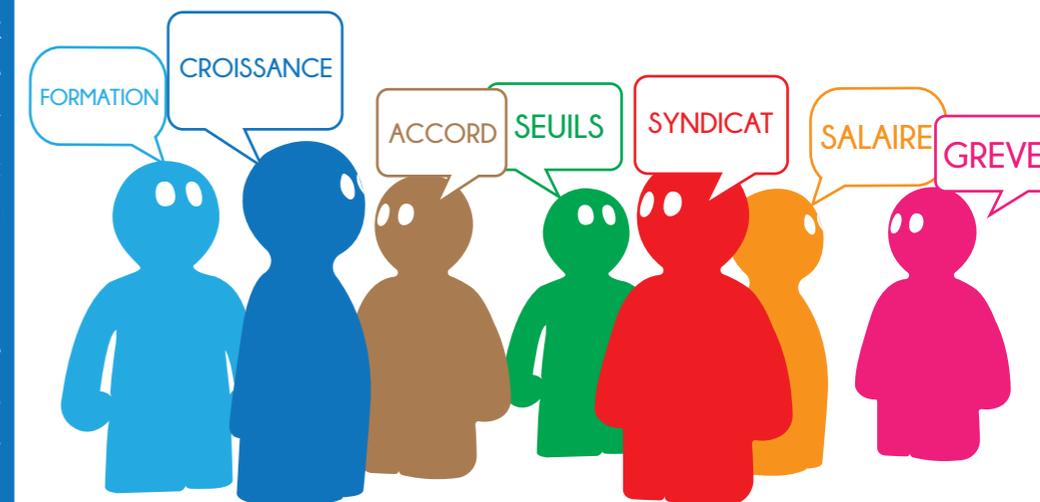
Trois réformes mentionnant la « démocratie sociale » sont intervenues en 2008, 2010 et 2014, notamment la loi « portant rénovation de la démocratie sociale » du 20 août 2008 et, plus récemment, la loi « relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale » du 5 mars 2014. Elles ont été précédées par une loi de « modernisation du dialogue social » du 31 janvier 2007 tandis qu'en 2013 a été lancé un projet de constitutionnalisation de la démocratie sociale et qu'a été ouverte, à l'automne 2014, une négociation entre les partenaires sociaux sur « l'efficacité du dialogue social dans l'entreprise et l'amélioration de la représentation des salariés ». Après son échec, un projet de loi doit suivre. Le CESE a également élaboré un projet sur « le dialogue social : vecteur de démocratie, de progrès social et de compétitivité » (28 mai 2014).

Ces différents textes ont remis à l'ordre du jour la notion de « démocratie sociale ». Il ne s'agit plus de développer la démocratie directe au travers de l'expression des salariés mais de réformer assez profondément le système de relations professionnelles, soit le mode de relations entre les partenaires sociaux et l'Etat concernant la production des règles du travail et de son environnement, voire d'inventer un nouveau mode de gouvernance des politiques publiques.

Ce colloque a pour projet d'examiner ces réformes, les débats qu'elles nourrissent, leur implémentation, avec l'objectif de préciser le contenu, les usages, l'appropriation ou non par les intéressés et leur interprétation de la « démocratie sociale », notion polysémique. Il s'appuiera sur des enquêtes de terrain et associera des sociologues spécialistes des relations professionnelles, des juristes du travail, publicistes, gestionnaires et politistes, mais aussi des représentants des employeurs, des syndicalistes et l'administration du Travail.

INNOVATIONS ET DÉFIS DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Colloque | Credespo | Université de Bourgogne | Dijon
Amphithéâtre du Pôle d'Economie et de Gestion



16 et 17
avril 2015